



Le Mussigeois

N°214 - DECEMBRE 2018

Plus d'informations de MUSSIG : Connectez-vous sur le site internet

www.mussig.fr.

Manifestations du mois

Le 1^{er} : Ste Barbe
Le 09 : Concert St-Nicolas
Le 12 : Bus plasma

Amicale Pompiers
Concordia/Foyer Club
ADSB

NAISSANCE

Charlotte Laura est née le 31 octobre 2018 à Sélestat et fait le bonheur de ses parents Julien OLIVEIRA et Elsa EHRETSMANN domiciliés au 23 rue du Kirchfeld.

Bienvenue au bébé et félicitations aux parents

La Mairie et l'Agence Postale seront exceptionnellement fermées **le lundi 24 décembre après midi, le lundi 31 décembre 2018 et le mercredi 02 janvier 2019.**

Merci de votre compréhension.

Chauffage de l'Eglise – Remerciements

La quête annuelle pour le chauffage de votre église, a lieu tous les ans à la Toussaints et dans les semaines qui suivent. Cette année encore elle a été bien accueillies par les habitants et paroissiens.

Le Conseil de fabrique exprime à tous les généreux donateurs ses très sincères et chaleureux remerciements.

Le conseil de Fabrique.

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

A compter du 1er janvier 2019, date d'entrée en vigueur du REU (Répertoire Electoral Unique), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au sixième vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019). Ainsi, pour les élections européennes il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Les inscriptions effectuées avant ou après le 31 décembre 2018 seront inscrites sur les listes électorales pour tous les scrutins à compter du 11 mars 2019.

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune peuvent demander leur inscription ainsi que celles qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas encore inscrites sur la liste, sous réserve d'avoir la qualité d'électeur.

Les demandeurs devront se présenter personnellement munis de tous les documents justificatifs nécessaires (facture EDF, eau... pour justifier de leur domicile, ainsi qu'une pièce d'identité).

Il est rappelé qu'aucune inscription ne sera faite d'office, sauf pour les jeunes nés entre le 1^{er} mars 2000 et 1^{er} mars 2001. Ces nouveaux électeurs peuvent passer en mairie pour vérification.

Vous pouvez faire les inscriptions sur la liste électorale en ligne en vous connectant à <https://connexion.mon.service-public.fr>, après avoir créé votre compte.

N'ATTENDEZ PAS LE 31 MARS 2019 POUR FAIRE VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES !!

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le lundi après-midi de 13h30 à 17h30



**LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE
DE BELLES FETES DE FIN D'ANNEE**

ESSAI SIRENE

Tous les 1^{ers} mercredis
du mois à 12h00

Vente de sapins

Comme chaque année une vente de sapins est organisée par M. HAEFFELE Alain. Il sera sur la place de l'église le dimanche 2 décembre de 9h30 à 10h30.

Ramassage vieux papiers Mardi 04 et mercredi 05 décembre 2018

Merci d'apporter les vieux papiers et cartons dans la benne placée sur le parking de la salle des fêtes durant ces deux jours.
Rappelons que le produit revient intégralement à la coopérative scolaire. D'avance merci pour votre participation.

SEJOUR SKI du 16 au 23 février 2019 pour les 11-17 ans

La communauté des Communes de Sélestat organise un séjour de ski aux Dolomites Tyrol Sud du 16 au 23 février 2019. Renseignements et inscriptions auprès des animateurs du service jeunesse au 06.81.51.48.42 ou par mail jeunesse@cc-selestat.fr

L'hiver approche !!!!!

A l'approche de l'hiver et de *la neige*, la population est invitée à effectuer un *nettoyage* régulier des trottoirs devant leurs propriétés et de bien les **déblayer en cas de chute de neige**.

Rattrapage Bacs gris du 26 décembre

En raison du jour férié du mercredi 26 décembre 2018, le **bac gris** sera collecté le **samedi 22 décembre 2018**

La fromagerie GOETZ vous informe

Pour les fêtes nous serons exceptionnellement ouvert : **Le dimanche 23 de 9h à 12h**

Le lundi 24 de 9h à 12h

Le lundi 31 de 9h à 12h

Nous serons fermées du mardi 2 janvier au lundi 7 janvier.

Joyeuses fêtes de fin d'année

Toute l'équipe de la fromagerie Goetz



vous donne rendez-vous pour ses représentations de la saison théâtrale
2019 les :

Samedi 26 janvier à 20h
Dimanche 27 janvier à 14h
Vendredi 08 février à 20h
et Samedi 09 février à 20h

A la Salle des Fêtes (57 rue de Heidolsheim).

Nous vous attendons nombreux pour venir découvrir ou redécouvrir notre
théâtre alsacien.

Réservation auprès d'Agnès GOETZ
de 12h à 14h et de 18h à 21h au 03 88 85 36 40

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 Novembre 2018

Domaine et Patrimoine : Approbation de devis

Aire de jeux rue du Kirchfeld

L'offre la moins-disante présentée par la société EPSL comprenant l'installation de jeux pour les plus jeunes comme les anciens jeux de l'école maternelle par les agents communaux en collaboration avec la société JEHL d'Artolsheim pour la réalisation de l'aire rue du Kirchfeld.

Chemin de promenade

Ce projet d'un chemin de promenade entre la rue de Sélestat et du Moulin date de plus de 15 ans et l'occasion s'est présentée maintenant avec l'arrêt de l'activité de M. HAUG Albert pour acquérir les parcelles manquantes cela permet le projet de pépinière de Unter'm Baum avec l'école et du chemin de 700 mètres de long avec du recyclé comme sous couche et non du concassé par la société JEHL.

Domaine et Patrimoine : Attribution du terrain 16 rue du Kirchfeld

M. Cengiz BASTUG, chef d'entreprise à Sélestat a été retenu pour la vente du terrain de 4,02 ares à 16 000 € l'are.

Les frais de notaire sont à la charge totale de l'acquéreur. Le règlement du lotissement du Kirchfeld lui a été communiqué.

Budget Principal : Demande de subvention de l'association de pêche (APP)

Le projet de l'APP consiste à reprendre l'ancien hangar pour remplacer la charpente et la toiture avec une couverture en bac acier identique à celle déjà en place sur le petit local rajouté à l'avant. La demande consiste :

- à la prise en charge par la Commune du devis TOUT FAIRE MATERIAUX concernant les différents matériaux de gros œuvre pour une valeur estimée à 2 100 € TTC sur 2018 et 2019,

- à l'auto-financement par l'APP de :

* la charpente, l'isolation du plafond et les bacs acier,

* La chape du rattrapage des sols,

* Eventuellement le carrelage.

Il est décidé de leur réserver une enveloppe budgétaire d'un montant de 2 200 € TTC, représentant 7 % du budget global pour la récupération du matériel au fur et à mesure de leurs besoins auprès de la société TOUT FAIRE MATERIAUX directement basée dans le village.

Demande de subvention de l'Association CONCORDIA

Une subvention de 970 € est octroyée à la société de musique CONCORDIA pour la réalisation de ses différents projets au bénéfice de l'école primaire. Cela comprend 34 heures de présence du professeur de musique et 170 € de partitions pour intégrer l'école primaire et l'EMIR à leur moment musical du prochain concert de la Saint Nicolas en accompagnant les musiciens sur la moitié du concert.

En cas d'excédant après la prestation, il sera reversé à la coopérative de l'école pour des projets futurs, peut-être encore autour de la musique.

Divers et Informations

Commission de contrôle des listes électorales

Initialement appelée « Commission des Listes Electorales », la Commission de Contrôle des listes électorales sera nouvellement mise en place au 1^{er} Janvier 2019 suite à une révision du processus de révision et à l'instauration du Répertoire Unique. Les commissions administratives sont supprimées et les commissions de contrôle sont créées pour se réunir au moins une fois par an.

Elle sera constituée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat dans le département et d'un délégué du Tribunal de Grande Instance (TGI) compétent pour la commune.

Les personnes suivantes sont nommées au niveau communal pour siéger à la Commission de contrôle des listes électorales : **Agnès SEEWALD**, Membre titulaire **Jean-François HERR**, Membre suppléant

Classe CE1/CE2 Ecole de Mussig : Projet hôtel à insectes

La classe de CE1/CE2 de Madame WALTER a participé à une animation sur le thème du tri des déchets, du compost et des petites bêtes du jardin organisée par le SMICTOM Centre Alsace et a participé à un concours de dessin organisé par la FREDON gagné avec succès. Cela leur permet aujourd'hui de bénéficier d'animations gratuites organisées par la Maison de la Nature à Muttersholtz.

Ils souhaitent à présent créer un hôtel à insectes plus grand qu'ils pourraient installer dans le village et qui serait visible de tous.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le Mardi 4 Décembre 2018

Appel à candidature : Membres de la Commission de contrôle des listes électorales

A compter du 1er janvier 2019, date d'entrée en vigueur du REU (Répertoire Electoral Unique), une commission de contrôle de révision des listes électorales va être mise en place. Outre veiller à la régularité des listes électorales, les commissions seront chargées de statuer sur les éventuels recours administratifs formés par les électeurs contre des décisions de radiation ou des refus d'inscription. La commission est composée de 3 membres :

- Un conseiller municipal,
- Un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat dans le département,
- Un délégué du Tribunal de Grande Instance.

La commission se réunira minimum une fois dans l'année et, en tout état de cause, entre le 24^e jour et le 21^e jour avant chaque scrutin.

C'est en ces qualités de Délégués du TGI que la Mairie fait appel à vous pour remplir cette mission à Mussig.

**Toutes personnes intéressées, est priée de bien vouloir se faire connaître en Mairie
au plus tard le 05 décembre 2018**

Le préfet et le président de TGI sont à la recherche de candidats pouvant les représenter dans ces commissions. Aussi si vous êtes majeur, inscrits sur les listes électorales et souhaitez participer bénévolement aux travaux de la commission de contrôle en tant que représentant du préfet ou du président du TGI, vous pouvez candidater à l'adresse courriel suivante :

Pref-elections@bas-rgin.gouv.fr

ou par courrier à l'adresse suivante :

Préfecture du Bas-Rhin
Direction de la citoyenneté et de la Légalité
BRC – Section élections, 5 place de la République
67073 STRASBOURG

Pièces à joindre à votre candidature en plus de votre identité et adresse courriel et/ou postale, votre CV.
Il faudra également indiquer le nom des communes ou le secteur dans lequel vous souhaitez exercer cette mission.

Patrimoine et Histoire Locale

Le cahier N°9 sur « Nos Soldats de l'époque du Reichsland » a connu un grand succès et le stock a été renouvelé.

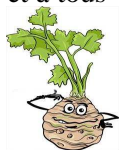
Vous pourrez vous en procurer à la Mairie ou chez Raymond NEFF, coût du cahier 8€.

15eme Fête du Céleri 2019 Mussig

THEME de la Fête du Céleri

Vous souhaitez participer à la réflexion pour l'élaboration du thème du cortège, de notre prochaine édition de la Fête du Céleri, venez échanger, apportez vos idées, lors d'une réunion ouverte à toutes et à tous qui se tiendra le

Mercredi 12 décembre à 19h30
à la Maison des Associations.



POSTE – Augmentation des tarifs en 2019

Au 1^{er} janvier une augmentation des tarifs postaux entrera en vigueur. A savoir :

Affranchissement pour la France 20g :

La Lettre Verte (TP vert) passera de 0.80€ à 0.88€
soit 10.56€ le carnet

La Lettre Prioritaire (TP rouge) passera de 0.95€ à 1.05€
soit 12.60€ le carnet

La Lettre Economique (TP gris) passera de 0.78€ à 0.86€

L'affranchissement pour l'étranger :

Une fusion des zones Europe et Monde sera mise en place pour un tarif unique : La Lettre Internationale passera de 1.20€ à 1.30€

L'augmentation touchera toutes les gammes : Prêt à poster, colis, recommander, lettre suivie...

L'Agence Postale de Mussig

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE
JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE